

L'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT), établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur, et de la recherche, situé à Lyon (5ème arrondissement), **recrute :**

**son Directeur/sa Directrice Technique**

**à compter du 25 septembre 2023**

L'ENSATT est une **École-Théâtre** qui forme environ 220 étudiantes et étudiants aux métiers du Jeu, de l'Administration du spectacle vivant, de la Conception costume, de la Conception lumière, de la Conception son, de l'Atelier costume, de la Direction technique, de l'Écriture dramatique, de la Mise en scène et de la Scénographie.

Sur un site de 13 000 m<sup>2</sup>, l'école dispose de deux bâtiments (ERP R+L) d'une surface totale de 8 600 m<sup>2</sup>, comprenant 4 lieux scéniques équipés, dont deux théâtres et un amphithéâtre de plein air, des studios technologiques et de répétitions, des ateliers de construction, des bureaux.

L'équipe permanente (hors enseignants) est composée d'environ 45 personnes (fonctionnaires titulaires & contractuels de la fonction publique d'Etat) dont 17 à la direction technique, qui inclut, outre les différentes régies techniques du spectacle, le service Accueil et le service Bâtiment et Sécurité.

## 1. Missions principales

Sous l'autorité hiérarchique du directeur, le directeur/la directrice technique fait partie de l'équipe de direction et travaille à ce titre en relation directe avec la directrice générale des services, la directrice des études, la directrice du développement, des coopérations et de l'international.

Il/Elle prend en charge le management, l'organisation et la coordination des équipes de la direction technique, composée de 17 personnels permanents, que renforcent occasionnellement des vacataires administratifs et des techniciens intermittents du spectacle. Il/Elle est responsable du budget de la direction technique.

- Activités pédagogiques et artistiques

Responsabilité (faisabilité, planification, exécution, contrôle) de la mise en œuvre technique des activités pédagogiques et artistiques de l'école.

Suivi de l'application de l'ensemble des règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité.

Accompagnement des étudiants dans l'utilisation des outils techniques du théâtre.

Responsabilité partagée de la transmission aux étudiants des règles de l'art présidant à leur utilisation.

Accompagnement de la vie de l'établissement dans l'ensemble de ses missions pédagogiques et artistiques (cours, ouvertures au public, concours, accueils de spectacles, conférences...)

- Patrimoine

Gestion des opérations de maintenance, vérifications réglementaires et entretien du matériel et du bâtiment, ainsi que du patrimoine mobilier.

Cette gestion comprend la coordination des agents permanents, de vacataires, ainsi que d'entreprises extérieures.

Participation à la définition des besoins d'évolution des équipements et bâtiments.

Proposition, suivi et coordination des travaux et investissements nécessaires notamment dans le cadre des programmations régionales et des appels à projets spécifiques.

## 2. Profil

Formation et expériences avérées en direction technique du spectacle vivant.

Maîtrise des aspects réglementaires.

Connaissance du monde artistique et du théâtre en particulier.

Connaissance du système de l'enseignement supérieur et de la recherche et des EPA.

Capacité à concilier les contraintes inhérentes au spectacle vivant et celles liées au fonctionnement des établissements publics (notamment comptabilité, gestion des personnels).

Disposition pour la transmission de savoirs.

Grandes qualités relationnelles et organisationnelles.

Capacité à la conduite de projet et la circulation de l'information.

Bon niveau d'anglais. Notions d'anglais technique appréciées.

Habilitation électrique.

Formation SSIAP.

## 3. Informations pratiques

Poste à temps complet, ouvert aux titulaires de la fonction publique (Catégorie A) et aux contractuels (CDD de la fonction publique d'Etat).

Rémunération assise sur la grille indiciaire des ingénieurs de recherche (IGR) + Régime indemnitaire de la Fonction Publique d'Etat

Congés annuels : 47 jours

Disponibilité (horaires atypiques possibles, en fonction de l'activité artistique de l'Ecole).

**Candidature (CV, lettre de motivation) à adresser au plus tard le vendredi 22 septembre 2023 à l'attention de :**

**Monsieur Laurent GUTMANN, Directeur de l'ENSATT**

**4, rue Sœur Bouvier**

**69322 Lyon cedex 05**

**04.78.15.05.02 - [recrutement@ensatt.fr](mailto:recrutement@ensatt.fr)**